



RÈGLEMENT CO-2017-976 ÉTABLISSANT UN CRÉDIT DE TAXES ET D'AUTRES MESURES D'AIDE AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PARTICULIER DE DÉVELOPPEMENT DANS LA ZONE AÉROPORTUAIRE

ATTENDU QU'en vertu de l'article 47 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Longueuil* (RLRQ, c. C-11.3), la Ville peut adopter un programme particulier de développement s'appliquant dans la partie de son territoire décrit à l'annexe II de la *Loi concernant la Ville de Saint-Hubert* (1999, c. 94), désignée comme zone aéroportuaire;

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

CHAPITRE I

PROGRAMME PARTICULIER DE DÉVELOPPEMENT

1. La Ville adopte un programme particulier de développement ayant pour but le développement de la zone aéroportuaire par l'établissement de mesures d'aide, afin de favoriser l'implantation des entreprises.

2. L'aide accordée en vertu de ce programme correspond aux mesures suivantes :

1° un crédit de taxes annuel applicable pour une durée de cinq ans, à compter de l'exercice financier suivant la terminaison des travaux de construction;

2° une réduction du prix de vente d'un immeuble vendu par la Ville et destiné à l'implantation de l'entreprise.

3. Ce programme s'applique au territoire décrit à l'annexe II de la *Loi concernant la Ville de Saint-Hubert* (1999, c. 94).

CHAPITRE II

CONDITIONS DU PROGRAMME

4. L'aide financière peut être accordée lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

1° le requérant s'engage à acquérir de la Ville ou de Développement de l'aéroport de Saint-Hubert (DASHL) un immeuble ou la propriété superficière d'un immeuble situé dans le territoire décrit à l'annexe II de la *Loi concernant la Ville de Saint-Hubert* (1999, c. 94);

2° le requérant s'engage à exploiter l'immeuble de manière à ce qu'il soit compris dans une unité d'évaluation répertoriée dans les rubriques « 2-3 --- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES », « 43 – TRANSPORT AÉRIEN (INFRASTRUCTURE) » ou « 6391 Service de recherche, de développement et d'essais », telles que montrées dans le document joint à ce règlement comme annexe I;

3° le requérant s'engage à exécuter ou à faire exécuter des travaux de construction sur cet immeuble desquels découle une augmentation de la valeur foncière d'un montant minimal de 3,5 millions de dollars.

5. Aucune aide financière ne peut être versée en l'absence de la conclusion d'un acte de vente ou de propriété superficielle entre la Ville et le requérant ou entre Développement de l'aéroport de Saint-Hubert (DASHL) et le requérant, portant sur l'immeuble destiné à l'implantation de l'entreprise.

CHAPITRE III

NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE

SECTION I

CRÉDIT DE TAXES

§ 1. – *Calcul du crédit de taxes*

6. Le crédit de taxes annuel accordé pour un immeuble est établi selon la formule suivante :

$$\text{Crédit de taxes}_{\text{annuel}} = \text{Augmentation taxe foncière générale} \times \%_{\text{année}}$$

7. Pour l'application de l'article 6, les expressions suivantes signifient :

1° « augmentation taxe foncière générale » : la différence entre les montants suivants :

a) le montant de la taxe foncière générale calculée au taux applicable pour l'exercice financier suivant la terminaison des travaux de construction, en tenant compte de la valeur foncière de l'immeuble telle qu'elle apparaît au certificat et avis de modification du rôle émis par l'évaluateur suite aux travaux de construction;

b) le montant de la taxe foncière générale calculée au taux applicable pour l'exercice financier suivant la terminaison des travaux de construction et qui aurait été imposable n'eut été des travaux de construction;

2° « %_{année} » : le pourcentage établi pour une année donnée d'application du programme, soit :

a) 100 % pour la première année, soit l'exercice financier suivant la terminaison des travaux de construction;

b) 100 % pour la deuxième année;

c) 75 % pour la troisième année;

d) 50 % pour la quatrième année;

e) 25 % pour la cinquième année.

8. Dans tous les cas, le crédit de taxes calculé selon l'article 6 combiné à tout autre crédit de taxes dont bénéficie le propriétaire pour le même immeuble ne peuvent excéder le montant de la taxe foncière générale payable par le propriétaire.

9. Un nouveau calcul du crédit de taxes doit être effectué lorsque la valeur au rôle d'évaluation varie durant la période d'application du programme.

Le crédit de taxes annuel ainsi modifié prend effet à compter de la date effective de cette variation de valeur et un ajustement du crédit de taxes est fait à même le compte de taxes de la Ville, le cas échéant.

§ 2. – *Versement du crédit de taxes*

10. Le crédit de taxes annuel est versé en réduction du montant de la taxe foncière générale exigible.

11. La Ville cesse d'appliquer le crédit de taxes sur un immeuble dans les cas suivants :

1° l'immeuble est vendu;

2° le requérant cesse ses opérations;

3° le requérant devient insolvable, fait cession de ses biens ou est mise en faillite ou en liquidation;

4° le propriétaire fait défaut de payer les taxes foncières, compensations ou tarifs exigibles;

5° le propriétaire cesse de rencontrer l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité prévue à ce règlement.

12. L'application du crédit de taxes peut reprendre dans les cas suivants :

1° le propriétaire subséquent de l'immeuble démontre qu'il répond aux conditions du programme, sauf celles qui sont déjà accomplies;

2° le défaut prévu à l'article 11 est corrigé, le cas échéant.

Dans tous les cas, la période d'aide accordée en vertu de ce programme continue de courir et le bénéficiaire se voit alors accorder uniquement les crédits de taxes annuels restants.

SECTION II

RÉDUCTION DU PRIX DE VENTE

§ 1. – *Calcul de l'aide financière*

13. L'aide financière accordée correspond à la réduction du prix de vente d'un immeuble vendu par la Ville et destiné à l'implantation de l'entreprise.

14. La valeur de l'aide financière prévue à l'article 13 correspond au résultat obtenu en soustrayant de la valeur marchande de l'immeuble, le plus élevé des montants suivants :

- 1° le montant payé par la Ville pour l'acquisition de l'immeuble;
- 2° l'un ou l'autre des montants suivants, selon la superficie indiquée :

Superficie de l'immeuble (en m ²)	Prix (en \$/m ²)
15 000 m ² à 199 999,99 m ²	16,15\$/m ²
200 000 m ² et plus	13,45\$/m ²

§ 2. – *Versement de l'aide financière*

15. L'aide financière est appliquée en réduction du prix de vente de l'immeuble vendu par la Ville, à la suite de la conclusion d'une entente relative à la vente de l'immeuble et au versement de l'aide financière.

CHAPITRE IV

ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT

16. Le directeur de la direction responsable du développement et les employés de cette direction sont responsables de l'application de ce règlement.

CHAPITRE V

DISPOSITION FINALE

17. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

L'assistante-greffière,

La présidente du conseil,

Carole Leroux

Nathalie Boisclair

Avis de motion :	CO-170613-8.7
Présentation du projet :	CO-170704-8.13
Adoption :	CO-170919-8.1
Entrée en vigueur :	2017-10-04

2-3 Industries manufacturières

20 Industrie d'aliments et de boissons

201 Industrie de l'abattage et de la transformation d'animaux

2011 Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande (**sauf la volaille et le petit gibier**)

2012 Industrie de l'abattage et de la transformation de la volaille et du petit gibier

2013 Industrie d'équarrissage

2014 Industrie de la transformation de la viande et de la fonte des graisses animales

2019 Autres industries de l'abattage et de la transformation d'animaux

202 Industrie de la préparation et du conditionnement de poissons et de fruits de mer

2020 Industrie de la préparation et du conditionnement de poissons et de fruits de mer

203 Industrie de la mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires

2031 Conserverie, marinage, saumurage et séchage de fruits et de légumes

Sont inclus les établissements dont l'activité principale est la fabrication de mélanges secs utilisés dans la fabrication de soupes et de bouillons et de sauces à salade, pourvu qu'ils procèdent à la déshydratation d'au moins un des ingrédients.

2032 Industrie de fruits et de légumes congelés

2033 Fabrication d'aliments congelés

Sont inclus les établissements dont l'activité principale est la fabrication de plats de résistance et de plats d'accompagnement congelés à partir de divers ingrédients sauf les fruits de mer.

2039 Autres industries de produits alimentaires à base de fruits et de légumes

204 Industrie de produits laitiers

2041 Industrie du beurre

2043 Industrie du lait de consommation

2044 Industrie de produits laitiers secs et concentrés

2045 Industrie du fromage

2046 Fabrication de crème glacée et de desserts congelés

2049 Autres industries de produits laitiers et succédanés

205 Industrie de la farine et de céréales de table préparées

2051 Meunerie et minoterie

2052 Industrie de mélanges à base de farine de table préparée

2053 Industrie de céréales de petit déjeuner

206 Industrie d'aliments pour animaux

2061 Industrie d'aliments pour chats et chiens

2062 Industrie d'aliments pour autres animaux

207 Industrie de produits de boulangerie, du pain et de pâtisseries

- 2071 Industrie de biscuits, de craquelins et de biscottes
- 2072 Industrie du pain
- 2073 Industrie de produits de boulangerie commerciale, de produits de boulangerie congelés et de pâtisseries
- 2074 Industrie de pâtes alimentaires sèches
- 2075 Industrie de mélanges de farine et de pâte
- 2076 Industrie de tortillas
- 2077 Industrie de produits de boulangerie, du pain et de pâtisseries avec vente au détail sur place de moins 50 % de la marchandise produite
- 2079 Industrie d'autres produits de boulangerie et de pâtisseries

208 Industrie d'autres produits alimentaires

- 2081 Industrie de chocolat et confiseries chocolatées
- 2082 Industrie du sucre de canne et de betteraves à sucre
- 2083 Amidonnerie et fabrication de graisses et d'huiles végétales
- Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est le broyage des graines oléagineuses et des noix, de même que l'extraction des huiles, la fabrication de graisses et d'huiles par la transformation d'huiles brutes ou partiellement raffinées, p. ex. : pour les désodoriser; ou le mélange de graisses et d'huiles achetées. Les établissements de cette classe peuvent fabriquer des produits comestibles ou non comestibles et peuvent utiliser des graisses animales et végétales.
- 2084 Industrie d'assaisonnements et de vinaigrettes
- 2085 Malterie

2086 Rizerie

2087 Industrie du thé et du café

2088 Industrie d'aliments à grignoter

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est le salage, le grillage, le séchage, la cuisson ou la mise en conserve de noix; la transformation de céréales ou de graines en aliments à grignoter; la fabrication de beurre d'arachides; la fabrication de croustilles de pommes de terre, de croustilles au maïs, de maïs éclaté, de bretzels durs, de couennes de porc et d'aliments similaires à grignoter.

2089 Industrie d'autres produits alimentaires

Sont inclus les établissements dont l'activité principale est la fabrication et le conditionnement en vue de la revente à l'unité d'aliments préparés périssables comme les salades, les sandwiches, les repas préparés, les pizzas fraîches, les pâtes alimentaires et les légumes pelés ou coupés

209 Industrie de boissons

2091 Industrie de boissons gazeuses

2092 Industrie d'alcools destinés à la consommation (distillerie)

2093 Industrie de la bière

2094 Industrie du vin et du cidre

2095 Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée

2096 Industrie de la glace

2097 Industrie de sirops et de concentrés aromatisants

2099 Autres industries de boissons

21 Industrie du tabac**211 Industrie du tabac en feuilles**

2110 Écôtage et resséchage des feuilles de tabac

212 Industrie des produits du tabac

2120 Industrie des produits du tabac

22 Industrie de produits en caoutchouc et en plastique**221 Industrie de produits en caoutchouc**

2213 Industrie de pneus et de chambres à air

2215 Industrie de tuyaux souples et de courroies en caoutchouc et en plastique

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de tuyaux souples (renforcés) et de courroies en caoutchouc et en plastique à partir de caoutchouc naturel ou synthétique ou de résines plastiques.

2216 Recyclage de produits en caoutchouc

2217 Recyclage de produits de tout matériau pour transformation primaire (matériaux de plastique, caoutchouc, bois, métal, etc.)

2219 Industries d'autres produits en caoutchouc

222 Industrie de produits en mousse de polystyrène, d'uréthane et en d'autres plastiques

2221 Industrie de produits en mousse de polystyrène

2222 Industrie de produits en mousse d'uréthane et en d'autres mousses plastiques (**sauf de polystyrène**)**223 Industrie de la tuyauterie, de pellicules et de feuilles en plastique**

2231 Industrie de tuyaux et de raccords de tuyauterie en plastique rigide

2232 Industrie de profilés non stratifiés en plastique

2235 Industrie de pellicules et de feuilles non renforcées en plastique

224 Industrie de produits en plastique stratifié, sous pression ou renforcé

2240 Industrie de produits en plastique stratifié, sous pression ou renforcé

225 Industrie de produits d'architecture en plastique

2250 Industrie de produits d'architecture en plastique

226 Industrie de contenants en plastique (sauf en mousse)

2261 Industrie de contenants en plastique (sauf en mousse)

2262 Industrie du recyclage des bouteilles en plastique

227 Industrie de portes et fenêtres en plastique

2270 Industrie de portes et fenêtres en plastique

229 Autres industries de produits en plastique

2291 Industrie de sacs et de sachets en plastique

2292 Industrie d'appareils sanitaires en plastique

2293 Industrie de pièces en plastique pour véhicules automobiles

2299 Industries de tous les autres produits en plastique

23 Industrie du cuir et de produits connexes**231 Tannerie**

2310 Tannerie

232 Industrie de la chaussure

2320 Industrie de la chaussure

234 Industrie de valises, bourses et sacs à main et menus articles en cuir

2341 Industrie de valises, bourses et sacs à main

2342 Industrie d'accessoires pour bottes et chaussures

239 Autres industries du cuir et de produits connexes

2390 Autres industries du cuir et de produits connexes

24 Industrie textile**241 Industrie de filés et de tissus tissés (coton)**

2410 Industrie de filés et de tissus tissés (coton)

242 Industrie de filés et de tissus tissés (laine)

2420 Industrie de filés et de tissus tissés (laine)

243 Industrie de fibres, de filés et de tissus tissés (fibres synthétiques et filés de filament)

2431 Industrie de filés de filaments et de fibres synthétiques

2432 Industrie du tissage de fibres synthétiques

2433 Industrie de filés de soie

2439 Autres industries de fibres, de filés et de tissus tissés (fibres animales, filés de papier)

244 Industrie de la corde et de la ficelle

2440 Industrie de la corde et de la ficelle

245 Industrie du feutre et du traitement de fibres naturelles

2451 Industrie du traitement de fibres naturelles

2452 Industrie du feutre pressé et aéré

246 Industrie de tapis, carpettes et moquettes

2460 Industrie de tapis, carpettes et moquettes

247 Industrie d'articles en grosse toile

2471 Industrie de sacs et de poches en matière textile

2472 Industrie d'articles en grosse toile ou de substituts de la toile (bâche et tentes) (**sauf industrie de sacs et de poches en matière textile**)**249 Autres industries de produits textiles**

2491 Industrie du fil

2492 Industrie de tissus étroits (tissage et tressage)

2493 Industrie de broderie, de plissage et d'ourlets

2494 Industrie de la teinture, du finissage de textiles et de tissus et revêtement de tissus

2495 Industrie d'articles de maison en textile et d'articles d'hygiène en textile

2496 Industrie de tissus larges

2497 Industrie de tissus pour armature de pneus

PARTIE 2C – DOSSIERS DE PROPRIÉTÉ

Annexe 2C.1 – Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds

2498	Industrie de tissus tricotés	262	Industrie de vêtements coupés-cousus pour femmes et filles
2499	Autres industries de produits textiles	2621	Industrie de pantalons et jeans pour femmes et filles
25	Incubateur industriel	2622	Industrie de la confection à forfait de vêtements pour femmes et filles
251	Incubateur industriel	2623	Industrie de manteaux, de tailleurs, de vestons ajustés et de jupes pour femmes et filles
2510	Incubateur industriel	2624	Industrie de vêtements de sport pour femmes et filles
	Immeuble servant d'incubateur à de petites entreprises industrielles.	2625	Industrie de robes pour femmes et filles
26	Industrie vestimentaire	2626	Industrie de blouses et de chemisiers pour femmes et filles
261	Industrie de vêtements coupés-cousus pour hommes et garçons	2627	Industrie de lingerie, de vêtements de détente et de vêtements de nuit pour femmes et filles
2611	Industrie de vêtements de sport pour hommes et garçons	2628	Industrie de shorts, de vêtements de dessus et de maillots de bain pour femmes et filles
2612	Industrie de la confection à forfait de vêtements pour hommes et garçons	2629	Industrie d'autres vêtements coupés-cousus pour femmes et filles
2613	Industrie de manteaux pour hommes et garçons	263	Industrie de vêtements coupés-cousus pour enfants et bébés
2614	Industrie de complets, d'uniformes et de vestons pour hommes et garçons	2631	Industrie de la confection de vêtements pour enfants et bébés
2615	Industrie de pantalons et jeans pour hommes et garçons	2632	Industrie de sous-vêtements et de vêtements de nuit pour enfants et bébés
2616	Industrie de sous-vêtements et de vêtements de nuit pour hommes et garçons	2633	Industrie de la confection à forfait pour enfants et bébés
2617	Industrie de chemises pour hommes et garçons	2639	Industrie d'autres vêtements coupés-cousus pour enfants
2618	Industrie de shorts et de maillots de bain pour hommes et garçons	264	Industrie de vêtements en fourrure et en cuir
2619	Industrie d'autres vêtements coupés-cousus pour hommes et garçons	2640	Industrie de vêtements en fourrure et en cuir

265 Industrie de tricotage de vêtements

2652 Industrie de bas et de chaussettes

2659 Industrie de tricotage d'autres vêtements

269 Autres industries vestimentaires

2691 Industrie de gants

2692 Industrie de chapeaux (**sauf en fourrure**)

2693 Industrie de chandails coupés-cousus

2694 Industrie de vêtements professionnels coupés-cousus

2699 Industrie d'accessoires vestimentaires et d'autres vêtements

27 Industrie du bois**271 Industrie du bois de sciage et du bardeau**

2711 Industrie de bardeaux et de bardeaux de fente

2713 Industrie de produits de scierie et d'ateliers de rabotage (**sauf les usines de bardeaux et bardeaux de fente**)**272 Industrie de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué**

2721 Industrie de placages en bois

2722 Industrie de contreplaqués en bois

2723 Fabrication de produits de charpente en bois (autres qu'en bois massif)

273 Industrie de menuiseries préfabriquées

Ces établissements utilisent des machines, telles que dresseuses, dégauchisseuses, tours et toupies pour travailler le bois. Sont inclus les établissements dont l'activité principale consiste à sécher et dégauchir du bois acheté ailleurs.

2731 Industrie de portes et de fenêtres en bois (incluant cadres)

2732 Industrie de parquets en bois dur

2733 Industrie de la préfabrication de maisons mobiles et autres bâtiments mobiles

Par maison mobile, on désigne une demeure habitable à longueur d'année, construite sur un châssis remorquable et non sur fondations permanentes et destinée à être raccordée aux services publics

2734 Industrie de la préfabrication de maisons

2735 Industrie de bâtiments préfabriqués à charpente de bois

2736 Industrie d'armoires, de placards de cuisine et de coiffeuses de salle de bains en bois

2737 Fabrication d'escaliers en bois

2738 Fabrication de boiseries décoratives et moulures en bois

2739 Industrie de tous les autres produits divers en bois

274 Industrie de contenants en bois et de palettes en bois

2740 Industrie de contenants en bois et de palettes en bois

275 Industrie du cercueil en bois ou en métal

2750 Industrie du cercueil en bois ou en métal

PARTIE 2C – DOSSIERS DE PROPRIÉTÉ

Annexe 2C.1 – Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds

279 Autres industries du bois

- 2791 Industrie de la préservation du bois
- 2792 Industrie du bois tourné et façonné
- 2793 Industrie de panneaux de particules et de fibres
- 2794 Industrie de panneaux de copeaux (agglomérés)
- 2799 Autres industries du bois

28 Industrie du meuble et d'articles d'ameublement**281 Industrie du meuble résidentiel**

- 2811 Industrie du meuble rembourré résidentiel (rembourrage - service de réparation - voir 6423)
- 2812 Industrie du meuble de maison en bois
- 2819 Autres industries du meuble résidentiel

282 Industrie du meuble de bureau

- 2821 Industrie du meuble de bureau, en métal
- 2822 Industrie du meuble de bureau, en bois
- 2829 Autres industries du meuble de bureau

289 Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement

- 2891 Industrie de sommiers et de matelas
- 2892 Industrie du meuble et d'articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions
- 2893 Industrie du meuble de jardin
- 2894 Industrie de rayonnages et d'armoires de sûreté
- 2895 Industrie du cadre

- 2899 Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement

29 Industrie du papier et de produits du papier**291 Industrie de pâte à papier, de papier et de produits du papier**

- 2911 Industrie de pâte mécanique, thermomécanique et mi-chimique
- 2912 Industrie de pâte chimique
- 2913 Industrie du papier journal et papier d'impression de pâte mécanique
- 2914 Industrie de fabrication du carton ou de transformation de carton
- 2915 Industrie de panneaux et du papier de construction
- 2916 Industrie de fabrication du papier (sauf le papier journal et le carton)
- 2919 Autres industries du papier

292 Industrie du papier asphalté pour couvertures

- 2920 Industrie du papier asphalté pour couvertures

293 Industrie de contenants en carton et de sacs en papier

- 2931 Industrie de boîtes pliantes et rigides
- 2932 Industrie de boîtes en carton ondulé et en carton compact
- 2933 Industrie de sacs en papier
- 2939 Industrie d'autres contenant en carton

299 Autres industries de fabrication de produits en papier transformé (fabriqué à partir de papier acheté)

- 2991 Industrie de papier couché ou traité et contrecollé
- 2992 Industrie de produits de papeterie
- 2993 Industrie de produits en papier hygiénique jetable
- 2994 Industrie du papier recyclé
- 2999 Industrie de tous les autres produits en papier transformé (sauf pour le bureau)

30 Imprimerie, édition et industries connexes**301 Industrie de l'impression commerciale**

- 3011 Industrie de l'impression de formulaires commerciaux
- 3012 Industrie de l'impression de journaux, de publications et de catalogues
- 3013 Industrie de l'impression de périodiques ou de revues
- 3014 Industrie de l'impression de livres
- 3015 Industrie de l'impression de répertoires, d'annuaires et de dictionnaires
- 3016 Industrie de la sérigraphie commerciale
- 3017 Industrie de l'impression numérique
- 3018 Activités de soutien à l'impression commerciale
- 3019 Autres activités d'impression commerciale

302 Industrie du clichage, de la composition, de la reliure et de la lithographie

- 3020 Industrie du clichage, de la composition, de la reliure et de la lithographie

303 Industrie de l'édition

- 3031 Industrie de l'édition du livre
- 3032 Industrie de l'édition de journaux
- 3033 Industrie de l'édition de périodiques ou de revues
- 3034 Industrie de l'édition de répertoires, d'annuaires et de base de données
- 3039 Autres industries de l'édition

304 Industrie de l'impression et de l'édition (combinées)

- 3041 Industrie de journaux (impression et édition combinées)
- 3042 Industrie de périodiques ou de revues (édition et impression combinées)
- 3043 Industrie de livres (impression et édition combinées)
- 3044 Industrie d'annuaires et de répertoires (édition et impression combinées)
- 3049 Autres industries de l'impression et de l'édition (combinées)

305 Industrie du logiciel ou progiciel

- 3050 Éditeur de logiciels ou progiciels

PARTIE 2C – DOSSIERS DE PROPRIÉTÉ

Annexe 2C.1 – Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds

31 Industrie de première transformation de métaux**311 Industrie sidérurgique**

- 3111 Industrie de ferro-alliages (aciérie)
- 3112 Fonderie d'acier
- 3113 Industrie de formes en acier laminé à froid, à partir d'acier acheté
- 3114 Industrie d'étirage de fils d'acier
- 3119 Autres industries sidérurgiques

312 Industrie de tubes et de tuyaux en fer et en acier à partir d'acier acheté

- 3121 Industrie de tubes et de tuyaux en fer et en acier à partir d'acier acheté
- 3122 Industrie de la construction de structures pour éolienne

314 Fonderie de métaux ferreux

- 3140 Fonderie de fer

315 Industrie de la production et de la transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)

- 3151 Industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)
- 3152 Laminage, étirage, extrusion et alliage de métaux non ferreux (sauf le cuivre et l'aluminium)

316 Industrie de la production et de la transformation d'alumine et d'aluminium

- 3161 Industrie du laminage de l'aluminium

- 3162 Industrie de l'étirage, de l'extrusion et alliage de l'aluminium, fabriqué à partir d'aluminium acheté

- 3163 Industrie de la production d'aluminium de première fusion

317 Industrie du laminage, de l'étirage et de l'extrusion du cuivre et de ses alliages

- 3170 Industrie du laminage, de l'étirage et de l'extrusion du cuivre et de ses alliages

318 Fonderie de métaux non ferreux

- 3181 Fonderie de métaux non ferreux, moulage sous pression
- 3182 Fonderie de métaux non ferreux, sauf moulage sous pression

32 Industrie de produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)**321 Industrie de chaudières, d'échangeurs de chaleur et de plaques métalliques**

- 3210 Industrie de chaudières, d'échangeurs de chaleur et de plaques métalliques

322 Industrie de produits de construction en métal

- 3221 Industrie de bâtiments préfabriqués en métal (sauf transportables)
- 3222 Industrie de barres d'armature
- 3229 Autres industries de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques

323	Industrie de produits métalliques d'ornement et d'architecture	3261	Industrie de la quincaillerie de base
3231	Industrie de portes et de fenêtres en métal	3262	Industrie de matrices, de moules et d'outils tranchants et à profiler, en métal
3232	Industrie de bâtiments préfabriqués en métal, transportables	3263	Industrie de l'outillage à main
3239	Autres industries de produits métalliques d'ornement et d'architecture	3264	Industrie de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons
324	Industrie de l'emboutissage, du matriçage et du revêtement métallique	3269	Autres industries de la coutellerie ou d'autres articles de quincaillerie ou d'outillage
3241	Industrie du revêtement métallique, sur commande	327	Industrie du matériel de chauffage et du matériel de réfrigération commerciale
3243	Industrie de la tôlerie pour ventilation	3270	Industrie du matériel de chauffage et du matériel de réfrigération commerciale
3244	Industrie de récipients et de boîtes en métal	328	Industrie d'usinage
3245	Industrie de réservoirs en métal (épais)	3280	Atelier d'usinage
3246	Industrie de cannettes en métal (habituellement en aluminium ou en acier recouvert d'oxyde de chrome)	329	Autres industries de produits métalliques divers
3249	Autres industries de l'emboutissage, du matriçage et du revêtement métallique	3291	Industrie de garnitures et de raccords de plomberie en métal
325	Industrie du fil métallique et de ses dérivés	3292	Industrie de soupapes en métal
3251	Industrie de ressorts de rembourrage et de ressorts à boudins	3293	Industrie du roulement à billes et à rouleaux
3252	Industrie de fils et de câbles métalliques	3294	Industrie du forgeage
3253	Industrie d'attaches d'usage industriel	3295	Industrie de l'estampage
3259	Autres industries de produits en fil métallique	3299	Autres industries de produits métalliques divers
326	Industrie d'articles de quincaillerie, d'outillage et de coutellerie	33	Industrie de la machinerie (sauf électrique)
		331	Industrie de machines agricoles
		3310	Industrie de machines agricoles

PARTIE 2C – DOSSIERS DE PROPRIÉTÉ

Annexe 2C.1 – Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds

332 Industrie de machines-outils pour le travail du métal

3321 Fabrication de moules industriels

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à couler et usiner des moules métalliques industrielles.

3329 Fabrication d'autres machines-outils pour le travail du métal

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines utilisées pour couper et façonner le métal (sauf les outils à main), ainsi que des produits connexes (sauf les moules industrielles). Il s'agit de machines qui, lorsqu'elles fonctionnent, ne peuvent être tenues par une personne.

333 Industrie d'appareils de ventilation et de climatisation

3331 Industrie de ventilateurs, de soufflantes et de purificateurs d'air industriels et commerciaux

334 Industrie de la machinerie pour l'industrie du caoutchouc et du plastique

3340 Industrie de la machinerie pour l'industrie du caoutchouc et du plastique

335 Industrie de la machinerie pour le commerce et les industries de services

3350 Industrie de la machinerie pour le commerce et les industries de services

339 Autres industries de la machinerie et de l'équipement

3391 Industrie de compresseurs et de pompes

3392 Industrie de l'équipement de manutention

3393 Industrie de la machinerie pour les scieries et le travail du bois

3394 Industrie de turbines, de groupes turbogénérateurs, de moteurs et du matériel de transmission de puissance

3395 Industrie de la machinerie pour l'industrie de pâtes et de papiers

3396 Industrie de la machinerie pour la construction et du matériel d'entretien

3397 Industrie de la machinerie pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière

3399 Autres industries de la machinerie industrielle et de l'équipement industriel

34 Industrie du matériel de transport**341 Industrie d'aéronefs et de pièces d'aéronefs**

3411 Industrie des appareils d'aéronefs (incluant avions et hélicoptères)

3412 Industrie des pièces et accessoires d'aéronefs (incluant avions et hélicoptères)

343 Industrie de véhicules automobiles

3430 Industrie de véhicules automobiles

344 Industrie de carrosseries de camions, d'autobus et de remorques

3441 Industrie de carrosseries de camions et d'autobus

3442 Industrie de remorques d'usage non commercial

3443	Industrie de semi-remorques et de remorques d'usage commercial	3470	Industrie de la construction et de la réparation de navires
3444	Industrie des roulettes de tourisme et campeuses (Sont exclues les maisons mobiles - voir le code 2733)	348	Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations
345	Industrie de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles	3480	Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations
3451	Industrie de moteurs et de pièces de moteurs de véhicules automobiles	349	Autres industries du matériel de transport
3452	Industrie de pièces pour systèmes de direction et de suspension de véhicules automobiles	3490	Autres industries du matériel de transport
3453	Industrie de roues et de freins pour véhicules automobiles	35	Industrie de produits électriques, électroniques et de production privée d'électricité
3454	Industrie de pièces et d'accessoires en plastique pour véhicules automobiles	351	Industrie de petits appareils électroménagers
3455	Industrie d'accessoires en matière textile pour véhicules automobiles	3510	Industrie de petits appareils électroménagers
3456	Industrie de carrosseries de véhicules automobiles	352	Industrie de gros appareils
3457	Industrie de matériel électrique et électronique pour véhicules automobiles	3520	Industrie de gros appareils
3458	Industrie de pièces de transmission et de groupe motopropulseur pour véhicules automobiles	353	Industrie d'appareils d'éclairage
3459	Autres industries de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles	3531	Industrie d'appareils d'éclairage (sauf ampoules et tubes)
346	Industrie du matériel ferroviaire roulant	3532	Industrie de lampes électriques (ampoules et tubes)
3460	Industrie du matériel ferroviaire roulant	3539	Autres industries d'appareils d'éclairage
347	Industrie de la construction et de la réparation de navires	354	Industrie du matériel électronique ménager
		3541	Industrie du matériel électronique ménager
		3542	Industrie du matériel électronique audio et vidéo

PARTIE 2C – DOSSIERS DE PROPRIÉTÉ

Annexe 2C.1 – Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds

355 Industrie du matériel électronique professionnel

- 3551 Industrie d'équipements de télécommunication
- 3552 Industrie de pièces et de composantes électroniques
- 3553 Industrie de matériel téléphonique
- 3559 Autres industries du matériel électronique et de communication

356 Industrie du matériel électrique d'usage industriel

- 3561 Industrie de transformateurs électriques
- 3562 Industrie du matériel électrique de communication et de protection
- 3569 Autres industries du matériel électrique d'usage industriel

357 Industrie de machines pour bureaux, magasins, commerces et usage personnel

- 3571 Industrie d'ordinateurs et de leurs unités périphériques
- 3579 Autres industries de machines pour bureaux, magasins, commerces et usage personnel

358 Industrie de fils et de câbles électriques

- 3580 Industrie de fils et de câbles électriques

359 Autres industries de produits électriques et de production privée d'électricité

- 3591 Industrie d'accumulateurs
- 3592 Industrie de dispositifs porteurs et non porteurs de courant
- 3593 Industrie de moteurs et de générateurs électriques
- 3594 Industrie de batteries et de piles

3595 Centrale de biomasse ou de cogénération

Cette rubrique comprend les installations de production simultanée d'électricité et de chaleur à partir de gaz naturel, de produits pétroliers, de charbon, de déchets ou de biomasse (le bois, le biogaz, la paille, etc.).

3596	Centrale de combustibles fossiles Cette rubrique comprend les installations de production d'électricité et de chaleur à partir du gaz naturel, du pétrole ou du charbon.	3661	Industrie du verre
3599	Autres industries de produits électriques	3662	Industrie de produits en verre fabriqué à partir de verre acheté
36	Industrie de produits minéraux non métalliques	3663	Industrie du recyclage des bouteilles en verre
361	Industrie de produits en argile et de produits réfractaires	367	Industrie de produits abrasifs
3611	Industrie de matériaux de construction en argile et de produits réfractaires	3670	Industrie de produits abrasifs
3612	Industrie de la poterie, d'articles en céramique et d'appareils sanitaires	368	Industrie de la chaux
362	Industrie du ciment	3680	Industrie de la chaux
3620	Industrie du ciment	369	Autres industries de produits minéraux non métalliques
363	Industrie de produits en pierre	3692	Industrie de produits en amiante
3630	Industrie de produits en pierre	3693	Industrie de produits en gypse
364	Industrie de produits en béton	3694	Industrie de matériaux isolants de minéraux non métalliques
3641	Industrie de tuyaux, briques et blocs en béton	3699	Industrie de tous les autres produits minéraux non métalliques
3642	Industrie de produits de construction en béton	37	Industrie de produits du pétrole et du charbon
3649	Autres industries de produits en béton	371	Industrie de produits raffinés du pétrole
365	Industrie du béton préparé	3711	Industrie de produits pétroliers raffinés (sauf les huiles de graissage et les graisses lubrifiantes)
3650	Industrie du béton préparé	3712	Industrie d'huiles de graissage et de graisses lubrifiantes
366	Industrie du verre et de produits en verre	3713	Ligne de l'oléoduc Le terrain est utilisé exclusivement pour le passage de la conduite et il n'y a aucune autre activité.
		3714	Raffinerie de pétrole
		3716	Station de contrôle de la pression du pétrole

PARTIE 2C – DOSSIERS DE PROPRIÉTÉ

Annexe 2C.1 – Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds

3717	Industrie du recyclage d'huiles à moteur	3861	Industrie de savons et de détachants pour le nettoyage
3719	Autres services du pétrole	3862	Industrie du recyclage de produits de nettoyage
379	Autres industries de produits du pétrole et du charbon	387	Industrie de produits de toilette
3791	Industrie de la fabrication de mélanges d'asphaltage et de pavés d'asphalte	3870	Industrie de produits de toilette
3792	Industrie de la fabrication de bardeaux et de matériaux de revêtement en asphalte	388	Industrie de produits chimiques d'usage industriel
3799	Autres industries de produits du pétrole et du charbon	3881	Industrie de pigments et de colorants secs
38	Industrie chimique	3882	Industrie de produits chimiques inorganiques d'usage industriel
382	Industrie de produits chimiques d'usage agricole	3883	Industrie de produits chimiques organiques d'usage industriel
3821	Industrie d'engrais chimiques et d'engrais composés	3884	Industrie de la fabrication d'alcool éthylique (éthanol), non comestible
3829	Industrie de pesticides et d'autres produits chimiques agricoles	3885	Industrie de la fabrication d'alcool méthylique (méthanol)
383	Industrie du plastique et de résines synthétiques	3886	Industrie de la fabrication d'alcalis et de chlore
3831	Industrie de résines synthétiques et de caoutchouc synthétique	389	Autres industries de produits chimiques
3832	Industrie de fibres et de filaments artificiels et synthétiques	3891	Industrie d'encre d'imprimerie
384	Industrie de produits pharmaceutiques et de médicaments	3892	Industrie d'adhésifs, de colles et de produits connexes
3840	Industrie de produits pharmaceutiques et de médicaments	3893	Industrie de produits explosifs, de détonateurs explosifs et de dispositifs explosifs (sauf les munitions)
385	Industrie de peinture, de teinture et de vernis		Cette rubrique comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits explosifs, de détonateurs pour explosifs et de dispositifs explosifs, sauf les munitions. La fabrication de munitions et de détonateurs pour munitions est codifiée à 3299 - Fabrication de tous les autres produits métalliques.
3850	Industrie de peinture, de teinture et de vernis	3894	Industrie de produits pétrochimiques
386	Industrie de savons et de détachants pour le nettoyage		

3895	Industrie de fabrication de gaz industriels	3934	Industrie du trophée
3896	Industrie du recyclage du condensat de gaz	394	Industrie de stores vénitiens
3897	Industrie du recyclage des cartouches de jet d'encre	3940	Industrie de stores vénitiens
3898	Industrie du recyclage de solvant de dégraissage	397	Industrie d'enseignes, d'étalages et de tableaux d'affichage
3899	Industrie de tous les autres produits chimiques	3971	Industrie d'enseignes au néon (excluant les enseignes en bois) - éclairage interne
39	Autres industries manufacturières	3972	Industrie d'enseignes en bois (excluant les enseignes au néon) - éclairage interne
391	Industrie du matériel scientifique et professionnel	3973	Industrie de tableaux d'affichage et de panneaux-réclames
3911	Industrie d'instruments d'indication, d'enregistrement et de commande	3974	Industrie d'étalages
3912	Industrie d'horloges et de montres	3979	Autres industries d'enseignes, d'étalages et de tableaux d'affichage
3913	Industrie d'appareils orthopédiques et chirurgicaux	399	Autres industries de produits manufacturés
3914	Industrie d'articles ophtalmiques	3991	Industrie de balais, de brosses et de vadrouilles
3915	Atelier de mécanicien-dentiste	3992	Industrie de boutons, de boucles et d'attaches pour vêtements
3919	Autres industries du matériel scientifique et professionnel	3993	Industrie de carreaux, de dalles et de linoléums
392	Industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie	3994	Industrie de la fabrication de supports d'enregistrement, de la reproduction du son et des instruments de musique
3921	Industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie (sauf l'affinage secondaire de métaux précieux)	3997	Industrie d'articles de bureau et de fournitures pour artistes (sauf les articles en papier)
3922	Industrie de l'affinage secondaire de métaux précieux	3998	Industrie d'apprêtage et de teinture de fourrure
393	Industrie d'articles de sport et de jouets	3999	Autres industries de produits manufacturés
3931	Industrie d'articles de sport et d'athlétisme		
3932	Industrie de jouets et de jeux		
3933	Industrie de la bicyclette		

4 Transports, communications et services publics**41 Chemin de fer et métro****411 Transport par chemin de fer (infrastructure)**

- 4111 Chemin de fer (sauf train touristique, aiguillage et cour de triage)
- 4112 Aiguillage et cour de triage de chemins de fer
- 4113 Gare de chemins de fer
- 4114 Quai d'embarquement et de débarquement de marchandises (voie ferrée)
- 4116 Entretien et équipement de chemins de fer
- 4117 Funiculaire, train touristique ou véhicule hippomobile
- 4118 Centre de transfert intermodal camions-trains
- 4119 Autres activités reliées au transport par chemin de fer

412 Métro

- 4121 Voie de métro
Il s'agit ici du terrain pour la voie de métro autre que le terrain sous les voies publiques.
- 4122 Station de métro
- 4123 Entretien pour le métro

42 Transport par véhicule moteur (infrastructure)**421 Transport par autobus (infrastructure)**

- 4211 Gare d'autobus pour passagers

- 4214 Garage d'autobus et équipement d'entretien

- 4215 Abribus

- 4219 Autres activités reliées au transport par autobus

422 Transport de matériel par camion (infrastructure)

- 4221 Entrepôt pour le transport par camion

- 4222 Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion (incluant les garages municipaux)

- 4228 Relais pour camions (« truck stop »)

- 4229 Autres activités reliées au transport de matériaux par camion

429 Autres transports par véhicule automobile (infrastructure)

- 4291 Transport par taxi

- 4292 Service d'ambulance

- 4293 Service de limousine

- 4299 Autres transports par véhicule automobile

43 Transport aérien (infrastructure)**431 Aéroport**

- 4311 Aéroport et aérodrome

- 4312 Aérogare

- 4313 Entrepôt de l'aéroport

- 4314 Aérogare pour passagers et marchandises

4315	Hangar à avion	449	Autres transports maritimes (infrastructure)
4316	Réparation et entretien des avions	4490	Autres infrastructures de transport maritime
4319	Autres aéroports	45	Voie publique
439	Autres transports aériens (infrastructure)	451	Autoroute
4391	Héliport	4510	Autoroute
	L'héliport est identifié seulement lorsqu'il constitue une activité distincte des aéroports (431).		Les autoroutes sont des routes à voies séparées à accès limité et sans croisement de circulation au même niveau.
4392	Hydroport	452	Boulevard
4399	Autres transports par avion (infrastructure)	4520	Boulevard
44	Transport maritime (infrastructure)		Les boulevards sont des routes à voies séparées, avec contrôle partiel ou total de l'accès, mais avec des croisements de circulation au même niveau.
	La réparation et l'entretien des bateaux et des embarcations sont codifiés à 3470.	453	Artère principale
441	Installation portuaire	4530	Artère principale
	Ce code inclus les quais, les jetées, etc., et les terrains adjacents occupés par des bâtiments à caractère commercial servant aux passagers, aux marchandises lourdes ou légères et à la pêche. Les installations portuaires à caractère récréatif sont identifiées à 744.		Rues et avenues servant à la circulation mais qui ne sont pas des autoroutes ou des boulevards.
4411	Terminus maritime (passagers) incluant les gares de traversiers	454	Artère secondaire
4412	Gare maritime (marchandises)	4540	Artère secondaire
4413	Installation portuaire en général		Rues et avenues absorbant la circulation locale pour la diriger vers les artères principales. Ces voies font aussi le lien entre les artères principales. Elles sont, en général, courtes.
4414	Terminus maritime (pêche commerciale)		
4415	Écluse		
4419	Autres installations portuaires (sauf celles codifiées à 744)		

PARTIE 2C – DOSSIERS DE PROPRIÉTÉ

Annexe 2C.1 – Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds

6365	Centre de recherche en science physique et chimique (Sont incluses les sciences optiques)	6379	Autres entreposages
6366	Centre de recherche en science de la vie (médecine, reproduction et alimentation)	638	Service de secrétariat, de traduction et de traitement de textes
6367	Centre de recherches en mathématiques et informatique (Sont inclus les statistiques et modèles)	6381	Service de secrétariat et de traitement de textes
6368	Centre de recherche d'activités émergentes (Sont incluses les technologies langagières et la photonique)	6382	Service de traduction
6369	Autres centres de recherche	6383	Service d'agence de placement
637	Entreposage et service d'entreposage Cette rubrique comprend seulement les établissements spécialisés dans l'entreposage et utilisés par le grand public (pour entreposage lié à une activité commerciale voir 502).	639	Autres services d'affaires
6371	Entreposage de produits de la ferme (sauf l'entreposage en vrac à l'extérieur) et silos	6391	Service de recherche, de développement et d'essais
6372	Entreposage en vrac à l'extérieur	6392	Service de consultation en administration et en gestion des affaires
6373	Entreposage frigorifique (sauf les armoires frigorifiques)	6393	Service de protection et de détectives (incluant les voitures blindées)
6374	Armoire frigorifique	6395	Agence de voyages ou d'expéditions
6375	Entreposage du mobilier et d'appareils ménagers, incluant les mini-entrepôts	6399	Autres services d'affaires
6376	Centre de distribution ou d'expédition de marchandises diverses (colis, courrier, meubles, etc.) Exclut les activités de vente en gros à plusieurs clients qui sont répertoriés au grand groupe 51 ou d'envoi de marchandises du groupe 492.	64	Service de réparation
6378	Centre de transfert ou d'entreposage de déchets dangereux	641	Service de réparation d'automobiles
		6411	Service de réparation d'automobiles (garage) ne comprenant pas de pompe à essence (pour station-service : voir 5531)
		6412	Service de lavage d'automobiles
		6413	Service de débosselage et de peinture d'automobiles
		6414	Centre de vérification technique d'automobiles et d'estimation
		6415	Service de remplacement de pièces et d'accessoires d'automobiles (Cette rubrique comprend, entre autres, le remplacement ou la pose d'amortisseurs, de silencieux, de toits ouvrant, de glaces, de pare-brises, etc.)